

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE DIONS
COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MAI 2019

Le dix-sept mai de l'an deux mille dix-neuf à vingt heures quarante-cinq minutes le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Mr le Maire, Jean VERDALLE dans le lieu habituel de ses séances.

Étaient présents:

Jean Verdalle, J.Boucoiran, M.Fricon, M.Gibert, P.Chabert, A.Vincent, J.Serody, N.Raymond.

Absents excusés: S.Rouquette, J.Aubonnet, M.Micucci, B.Bourdon, J.Vedrines, CD.Desanlis.

Ont donné pouvoir: M.Micucci à N.Raymond, J.Aubonnet à J.Boucoiran.

Secrétaire de séance: Nicole Raymond.

Début de séance: 20h45.

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 5 avril 2019.

UNANIMITE

Délibération 25/2019: Convention cadre: mise à disposition d'un agent communal auprès des Francas du Gard pour la période du 19 août au 31 août 2019. La demande sera soumise à l'avis de la commission paritaire du CDG30.

UNANIMITE.

Délibération 26/2019: Convention avec Nîmes Métropole portant attribution d'un fonds de concours de 85 000 euros pour l'aménagement et la rénovation de l'espace culturel de Dions.

UNANIMITE

Délibération 27/2019: Affectation des résultats du compte-administratif de l'exercice 2018 dans la forme requise par les textes réglementaires.

UNANIMITE

Informations diverses:

- Politique en matière d'habitat : présentation par Nicole Raymond. Le PLH fixe les objectifs sur la période 2019 - 2024. Il sera soumis au vote du Conseil municipal après sa validation par le Conseil de Nîmes Métropole. En ce qui concerne Dions l'objectif est la construction de 20 logements sur la période (cinq par an) incluant des logements sociaux, des constructions neuves de particuliers, l'aménagement de bâtiments anciens.
- Organisation du bureau de vote pour les élections européennes du 26 mai 2019.
- Taxes foncières sur les propriétés non bâties : ne peuvent être appliquées à la commune.
- Réorganisation du travail des agents affectés à l'école au 1er septembre, suite à la suppression des activités périscolaires.

Clôture de la séance: 22h45mn.

Le maire

La secrétaire de séance
Nicole Raymond